

En cas de bien en location, coordonnées de l'occupant :

Nom Prénom du locataire du bien :

Téléphone :

Adresse mail :

Coordonnées de facturation, si différent du propriétaire :

Nom Prénom du facturé :

Adresse :

Code postal :

Commune :

Téléphone :

Adresse mail :

Engagements du demandeur :

Le demandeur certifie l'exactitude des renseignements portés sur le présent imprimé et s'engage à :

- **Rendre accessible et contrôlable l'ensemble des ouvrages de l'installation d'assainissement non collectif.**
- Présenter tout document utile : plans, notices techniques, carnet d'entretien et de vidange, factures ou devis, le dernier rapport de contrôle du SPANC (le cas échéant).
- S'acquitter du montant de la redevance du SPANC pour le contrôle de diagnostic de bon fonctionnement sur vente immobilière (tarifs et règlement du SPANC communicables sur demande ou téléchargeable sur le site internet d'Arc Sud Bretagne à l'adresse suivante : <https://www.arc-sud-bretagne.fr>).
- Avoir pris connaissance du règlement de service et du délai d'intervention du SPANC, à compter de la date de réception de ce formulaire :
 - 10 jours ouvrés pour fixer le rdv et réaliser le contrôle,
 - 20 jours ouvrés pour recevoir le rapport de contrôle transmis par le SPANC.

Le propriétaire (ou son représentant)

Nom :

Prénom :

Date :

Signature :

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le SPANC d'Arc Sud Bretagne, destiné à la gestion des demandes de contrôle de diagnostic de bon fonctionnement d'une installation ANC dans le cadre d'une vente immobilière, ainsi qu'à des fins de statistiques et de pilotage des activités du SPANC. La base légale du traitement est l'obligation légale. Les données collectées par le SPANC seront communiquées aux seuls destinataires suivants STGS, prestataire chargé du contrôle et le cas échéant le mandataire désigné par le propriétaire du bien. Elles seront conservées durant toute la durée de vie de l'ouvrage. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter le délégué à l'adresse suivante : dpd@arcsudbretagne.fr. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.